

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 décembre 2020

L'an deux mil vingt et le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 décembre 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

Objet : Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le Maire expose à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération Pays Basque lui a transmis le rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés établi pour l'exercice 2019.

Il ajoute que ce rapport doit être présenté à chaque conseil municipal des communes membres de l'intercommunalité dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Maire invite en conséquence le Conseil Municipal à prendre connaissance du rapport dont il expose les informations essentielles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte le rapport d'activité 2019 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 décembre 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON